

**APPEL DÉPARTEMENTAL 49**  
 9, rue du Haut Fresson  
 BP 61025  
 49010 ANGEPS Cedex 01  
 www.apel49.fr  
 www.facebook.com/APEL49  
**CONTACT APEL49**  
 02 41 29 51 52  
 secretariat@apel49.fr



Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans notre établissement. L'Apel est la seule association de parents d'élèves reconnue par l'enseignement catholique. Vous, les parents, avez la chance d'occuper une place de choix pour accompagner la communauté éducative. Si vous adhérez aux valeurs de l'Apel et de l'Enseignement Catholique, votre adhésion financière est indispensable pour occuper au mieux la place qui vous est donnée.



Lorsque vous adhérez à l'Apel, vous soutenez un mouvement qui représente presque un million de familles en France et environ 11 000 dans notre département. Plus vous serez nombreux, plus votre parole aura du poids au niveau national. L'Apel vous offre toute une panoplie de services qui vous sont détaillés dans un document joint à votre dossier d'inscription.

- Par défaut, j'adhère au mouvement des APEL et je m'engage :**
- à régler la part incompressible de **18€** (1) qui sera reversée aux autres échelons (départemental, académique et national)
    - Je soutiens l'**APEL de l'établissement** avec (cocher la case choisie) :
      - un montant de **7€** (2)
    - je fais un don à l'APEL de l'établissement d'un montant libre : .....€ (3)  
 Soit un total de 18€ (1) + ..... (2 ou 3) = .....€
- J'ai déjà cotisé les 18€ dans un autre établissement et je n'ai pas à régler cette somme** Nom et coordonnées de l'autre établissement :  
 .....  
 .....
- Je soutiens simplement l'APEL de l'établissement avec (cocher la case choisie) :
    - un montant de **7€**
    - je fais un don à l'APEL de l'établissement d'un montant libre : .....€
- Je ne souhaite pas adhérer à l'APEL

Signature

**NOUS COMPTONS SUR VOUS !**



## POURQUOI COTISER À L'APEL ?

La cotisation qui vous est demandée doit donc permettre de financer les actions menées à ces différences échelons. Elle permet, entre autres de proposer et de maintenir les services suivants :

### Actualités et le magazine « Famille & Éducation »



Le magazine de l'Apel propose, tous les 2 mois, des informations pratiques, des témoignages, des conseils et des pistes de réflexions sur la scolarité et les grandes questions éducatives

### Des outils de communication



Roll-up à personnaliser, affiches, dépliants parents, vidéos, plaquettes institutionnelles, projet du mouvement, etc. Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'Apel49

### Les sites internet



<https://departement49.sites.apel.fr/> et la page Facebook Apel du Maine-et-Loire

### Le Service « Information et Conseil aux familles »



Un accueil personnalisé et gratuit. Des informations et des conseils sur l'orientation scolaire, les études, les métiers. Un accompagnement des parents d'enfant à besoins éducatifs particuliers

### La plateforme téléphonique Apel Service

Une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.) répond à toutes les questions des parents.

L'anonymat et la confidentialité sont garantis



5, rue du Haut Pressoir  
BP 61028  
49010 ANGERES Cedex 01  
[www.apel49.fr](http://www.apel49.fr)  
[www.facebook.com/APEL49](http://www.facebook.com/APEL49)  
**CONTACT APEL 49**  
02 41 79 51 52  
[secretariat@apel49.fr](mailto:secretariat@apel49.fr)

### Cher parents,

Votre enfant est inscrit dans un établissement scolaire catholique et, en notre qualité de représentants de parents d'élèves, nous vous souhaitons la bienvenue.

## POURQUOI ADHÉRER ?

Tous ensemble, mobilisons-nous pour que chaque parent d'élève ait toute sa place et exerce ses responsabilités de parent au sein de la société. Votre adhésion est la 1<sup>ère</sup> ressource de l'association. L'Apel est reconnue et régulièrement consultée par les ministères, par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Elle est également la seule association de parents d'enfants scolarisés reconnue par l'enseignement catholique.



L'Apel est le **porte parole** de tous les parents d'enfants scolarisés dans l'Enseignement Catholique



## A QUOI SERT VOTRE ADHÉSION ?

L'APEL met en œuvre des projets au sein de votre établissement mais également au niveau départemental et académique en siégeant dans de nombreux organismes chargés de la coordination de l'enseignement catholique et de la répartition des moyens financiers sur le territoire.

Au niveau départemental, nous organisons différents types d'actions tels que les appels à projets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le challenge de Noël, les Rencontres Parents École,...

Une solidarité nationale permet de financer plusieurs centaines de projets (équipement informatique, pédagogie différenciée,...) pour un montant total de plus de 600 000 €. Elle est également présente au niveau national avec une représentation des parents auprès des pouvoirs publics.

Cette cotisation permet aussi de proposer aux familles des services, à savoir un abonnement au magazine « Famille et Éducation », un site internet [www.apel.fr](http://www.apel.fr) qui permet de vous informer sur toute l'actualité scolaire et éducative, une plateforme téléphonique pour vous aider à trouver des réponses à vos questions en matière scolaire et éducative et un accueil gratuit et personnalisé au Service Information et Conseil aux Familles (SICF) à Angers.

